

NON AUX PROJETS DE LOI SUR L'ASILE ET SUR LE DROIT DES ÉTRANGERS

Oui au droit d'asile et à l'immigration !

Le gouvernement « socialiste » veut réformer la politique de l'asile et la politique migratoire. Nous espérons une réforme progressiste en faveur des personnes étrangères. Si quelques avancées méritent d'être relevées, elles ne sont que la conséquence de la transposition de directives européennes dans notre droit. Pour le reste, les projets de loi vont dans le sens d'une politique d'asile et d'immigration restrictive.

SUR L'ASILE : procédures accélérées et contrôles renforcés

- Extension des catégories de demandeurs d'asile pouvant faire l'objet d'un traitement accéléré de leur demande voire d'une clause d'irrecevabilité.
- Volonté d'accélérer les procédures afin d'accélérer les expulsions.
- Dispositif d'hébergement encore plus contraignant car il renforcera la possibilité d'obliger les demandeurs d'asile à vivre dans un département qu'ils n'auront pas choisi.
- Renforcement des contrôles administratifs sur les demandeurs d'asile.
- Sanctions renforcées en cas d'absence injustifiée et prolongée dans son hébergement, notamment la possibilité pour l'Etat de suspendre l'examen de la demande d'asile.

SUR LE DROIT DES ÉTRANGERS : immigration choisie et expulsions

- Renforcement du contrat personnalisé d'intégration pour les étrangers non européens.
- Renforcement de la suppression de l'accès automatique à la carte de 10 ans.
- Renforcement de « l'immigration choisie » avec la mise en place d'une carte de séjour pluriannuelle mention « passeport talent » réservée aux investisseurs, aux chercheurs...
- Renforcement de l'interdiction de retour sur le territoire français pour certains étrangers.
- Création d'une interdiction de circuler en France, y compris pour certains étrangers européens.
- Assignation à résidence dans des centres semi-fermés des étrangers en situation dite irrégulière.
- Extension des situations dans lesquelles un étranger peut être emprisonné pour séjour irrégulier.
- Maintien d'un régime d'exception pour les étrangers dans les DOM.
- Contrôle médical administratif pour les étrangers malades qui ont besoin d'être soignés.

Ces projets ne font aucun retour en arrière sur les politiques xénophobes des 30 dernières années et révoltent l'ensemble du milieu associatif qui se bat aux côtés des personnes immigrées. Notre coordination dénonce ces nouveaux textes anti-immigration et réaffirme sa détermination pour faire aboutir nos revendications.

LIBRE CIRCULATION ET LIBRE INSTALLATION

ÉGALITÉ FRANÇAIS – ÉTRANGERS

RÉGULARISATION DE TOUTES LES PERSONNES SANS-PAPIERS

ARRÊT DES EXPULSIONS

LIBÉRATION DE TOUTES LES PERSONNES SANS-PAPIERS

FERMETURE DES CENTRES DE RETENTION

*Coordination régionale Bretagne – Pays de Loire solidaire des personnes immigrées
(Angers, Brest, Châteaubriant, Lamballe, Lannion, Laval,
Morlaix, Nantes, Quimper, Rennes, Tours, Saint-Brieuc, Saint-Nazaire...)*